

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapeutique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5232 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EZZAHER Ali

Date de naissance : 01/01/1948

Adresse : Bouchentouf Rue 52 n° 15 Casab

Tél. : 06 20 49 39 82 Total des frais engagés : 740,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/09/2013

Nom et prénom du malade : Ali Bouchentouf Age : 71

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Consultation pour la goutte

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 22/09/2013 Le : 22/09/2013

Signature de l'adhérent(e) : Ali Bouchentouf

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <u>PHARMACIE DES BOURGEOIS</u> 123, Rue de la Fontaine au Roi 64000 Pau Tél : 05 59 04 22 24	24/9/19	590,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



وصفة
ORDONNANCE

صيدلية د.ب بوشوف
PHARMACIE D.B BOUSHOUF
223 * 590,90 DZ
TEL : 05.22.23.45.24

24/09/2018

h288efar ep

69,90

Bzzahiz tuesta

1/ gynoflor 60
14/10
vag

S.V

2/ Alcafer 1 N2

or zette

Mariama MAMAD
Médecin Gynécologue
Polyclinique
Mère - Enfant
CNSS Hay Hassani

890,00

3/ vibre. 200

9800*3
29400

4/ bliseek zel → lapp ext.

Blissel® 50 µg/g

Estriol

Gel vaginal, boîte d'un tube de 10 g

si
ale

9 118001 0047 54

044 341-2360A.11844



Lot:

810

EXP:

11-2020

PPV:

98,00 Dhs

Vibra[®]
100

~ 8 comprimés sécables



6 118000 250449



LOT N°: 122253

UT.AV: 321 P.P.V 8900

09366050/4

89,00

6M

Contenance nette : 125 ml



3 160929 900984

Fabriqué par

LABORATOIRES JUVA SANTE
8, RUE CHRISTOPHE COLOMB,
75008 PARIS
FRANCE

Distribué par : PROMOSER
N°23, Résidence CASA 1
282, Bd de la Résistance
CASABLANCA - MAROC

Sans savon - Sans paraben

PEAUX ET MUQUEUSES DÉLICATES

60

11 21

LOT

PER

Prix

69,00

6M

Contenance nette : 125 ml



3 160929 900984

Fabriqué par

LABORATOIRES JUVA SANTE
8, RUE CHRISTOPHE COLOMB,
75008 PARIS
FRANCE

Distribué par : PROMOSER
N°23, Résidence CASA 1
282, Bd de la Résistance
CASABLANCA - MAROC

Sans savon - Sans paraben

PEAUX ET MUQUEUSES DÉLICATES

60

11 21

LOT

PER

Prix

69,00